

Vos questions / nos réponses

Arrêter les douilles

Par [Profil supprimé](#) Postée le 05/05/2013 14:39

Bonjour, voilà mon copain fume plusieurs douille par jour. Cela fait plusieurs années maintenant qu'il fume. Je suis totalement contre donc j'aimerais qu'il arrête. Il me dit être près a le faire pour ne pas me perdre. Mais il continu a fumer dans mon dos en cachette dans la salle de bain, dans les escalier de l'immeuble ect il ne se sépare jamais de son bang, tjrs dans son sac a dos. Comment le faire arrêter ?

Mise en ligne le 07/05/2013

Bonjour,

Nous mesurons et comprenons les difficultés et le malaise que les consommations de votre ami provoquent dans votre couple. En dépit de votre désapprobation et de la volonté déclarée de votre ami d'arrêter ses consommations pour ne pas vous perdre, ce dernier continue néanmoins à se droguer.

Sans pour autant, mettre en doute son envie de se sortir de cette conduite addictive, ses consommations semblent être encore très prégnantes.

Il n'existe, malheureusement, pas de manière toute faite pour faire arrêter à quelqu'un la consommation de drogues. Cependant, pour que cet arrêt ait la chance de se réaliser, il est important que la personne concernée consente à arrêter elle-même. Vous décrivez une consommation régulière de cannabis de votre ami. Une consommation si régulière qu'il est même amené à ne plus se séparer de son matériel pour ses consommations en plus de se cacher et de vous mentir. Que recherche-t-il dans ses consommations ? Que lui apportent-elles ? Valent-elles la peine de vous perdre ? Ce sont des interrogations qui appellent de sa part des réponses dans le cadre d'un dialogue serein et apaisé si possible.

S'il désire être aidé pour redéfinir ses consommations voire les arrêter, des structures dédiées à cet effet existent. Il s'agit de CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) ou de "*Consultations jeunes consommateurs*". Dans ces lieux, des professionnels (éducateurs, psychologues, médecins, etc.) l'aideront. Sachez que ces mêmes professionnels soutiennent aussi, de manière spécifique, les proches.

Nous vous invitons à vous rendre à ce lien de notre site pour connaître les adresses situées dans votre département de résidence: <http://www.drogues-info-service.fr/> rubrique "*adresses utiles*"

Bien cordialement.
